



Urbanisme
PLU : un projet à partager

page 5



Petite enfance
La Maison des bonheurs

page 9



Risques naturels
Obsession prévention

page 10

octobre 2010  N° 160

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org



**Sécurité
et prévention**
Une affaire de proximité

Médecins de garde

2 et 3/10
Docteur Amiel 04 42 02 86 66

9 et 10/10
Docteur Gallissian 04 91 96 01 35

Ambulances

Arc en ciel ambulance04 42 02 82 78
Ambulances Horizon04 91 51 67 36

16 et 17/10
Docteur Plantin 04 91 51 69 40

23 et 24/10
Docteur Soliva 04 91 96 13 00

30 et 31/10
Docteur Marron 04 42 02 70 75

1^{er}/11 (Toussaint)
Docteur Landucci 04 42 02 73 96

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13

Police nationale : 04 91 65 03 31

Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau pour la 1^{ère} permanence du mois et sans rendez-vous à la mairie annexe de la Gavotte pour la seconde

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

Palais de justice, Place Verdun

Aix-en-Provence04 42 21 72 30

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

MJD04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât 12, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....04 42 46 99 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 20 octobre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

Action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 11 43

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

Collecte de sang le vendredi 15 octobre, salle mairie annexe de La Gavotte, de 15h à 19h30 et mardi 9 novembre, salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, de 15h à 19h30

CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.....0821 10 13 20 pour les particuliers

.....0821 10 13 13 pour les professionnels

PERMANENCE APA

Permanence du conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midi de chaque mois

Police nationale de La Gavotte

.....04 42 52 29 00

SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil

.....06 69 61 25 25

Emploi / logement

ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77

13721 Marignane cedex

.....3949

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi de 8h30 à 12h30.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Centre Marcel Cerdan

Tel :.....04 91 65 82 27

Fax :.....04 91 65 82 26

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Permanence au Centre social tous les jeudis matin de 9h à 12h, les 1^{ères} et 3^{èmes} semaines du mois. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

Centre Social

93 avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. **Antenne de Vitrolles : bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)**

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Environnement

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ramassage des encombrants et des déchets verts : 04 42 34 38 30.

DÉPÔT EN DÉCHETTERIE :

- déchets verts conditionnés en fagots, encombrants, cartons et gravats : les Pennes, av. Paul Brutus (04 91 51 02 12), et Vitrolles, ZI les Estroubians (04 42 79 77 56).

- tôles en fibrociment contenant de l'amiante : Peyrolles (04 42 67 18 41) et Rousset (04 42 29 15 96).

- huiles végétales : Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul lez Durance et Pertuis.

GRUPE SCOLAIRE DE LA VOILERIE

Le grand restaurant

Après plus d'un an de travaux, la nouvelle cantine du groupe scolaire de La Voilerie a ouvert ses portes. Pour le plus grand bonheur des enfants.

« Elle est trop bien cette nouvelle cantine ! », s'exclament Manon et Théo. Si comme le dicton le suggère, la vérité sort de la bouche des enfants, alors la Ville ne peut être



que ravie après l'ouverture, dès la rentrée, du tout nouveau restaurant scolaire de l'école de La Voilerie.

Le chantier aura duré plus d'une année, mais le résultat est à la hauteur des attentes et... du budget puisqu'il aura coûté près d'un million d'euros (hors mobilier). Mais, les petits Pennois le valent bien !

Une atmosphère agréable

De l'extérieur, l'architecture de cette nouvelle cantine est semblable à celle de Castel Hélène. L'originalité est ailleurs, dans le fait que ce restaurant se situe entre les écoles maternelle et primaire et symbolise une sorte de lien entre les deux bâtiments. A ce propos, les enfants des deux écoles se retrouvent, ensemble, pour le déjeuner dans une ambiance naturellement bruyante et festive. Heureusement, les tons pastels des murs et du mobilier apaisent quelque peu la sur-excitation logique des écoliers pendant la pause de la mi-journée.

Au milieu des 164 enfants qui déjeunent quotidiennement, les agents de service semblent, également, ravis de travailler dans ces nouveaux locaux et de bénéficier, en cuisine, d'équipements performants. Bref, cette cantine a tout d'un vrai restaurant.

11 NOVEMBRE Itinéraire d'une commémoration

Dans notre commune, c'est une habitude : les cérémonies du 11 novembre sont synonymes de partage puisque la commémoration de l'armistice marquant la fin de la Première Guerre mondiale est itinérante. Une initiative qui permet à différents quartiers des Pennes-Mirabeau d'honorer ce souvenir.



Le point de départ aura lieu à 9h40 à la Gavotte (place Victorin Isnard). Un deuxième rendez-vous est fixé vingt minutes plus tard aux Cadeneaux (place de l'Eglise), avant une marche jusqu'au cimetière des Cadeneaux. A 10h30, la cérémonie se poursuivra au Vieux village (devant la Médiathèque). Le cortège passera, alors, devant la plaque commémorative située à l'entrée du tunnel et ira jusqu'au cimetière. La commémoration s'achèvera à 11h45 à Plan-de-Campagne (square Francis Malausse). A chacune de ces étapes, des gerbes seront déposées et des enfants de différentes écoles liront des poèmes.

Edito

La sécurité, sans tabou

Pour nous aux Pennes-Mirabeau, la première des vertus d'une politique de sécurité doit être son pragmatisme. Sans idéologie, sans naïveté, nous évaluons les possibilités offertes par la législation et essayons d'en tirer les meilleures armes pour assurer avec nos moyens la sécurité des Pennois. A ce titre, j'ai souhaité participer, en tant que maire et ce à titre expérimental, à la conception d'un dispositif dans le cadre d'une collaboration avec un député UMP, Bernard Reynès qui va permettre de donner aux élus locaux les moyens d'assumer leur rôle de coordinateurs de la politique de prévention telle que leur donne la loi. Comme vous le voyez, c'est sans tabou politique que nous travaillons dans ce domaine. Voilà pourquoi nous sommes aussi mécontents du dogme de la réduction des effectifs de Police nationale du gouvernement. Comment peut-on nous faire croire que l'on veut améliorer la sécurité de nos concitoyens et réduire par milliers le nombre de policiers chaque année ? Évidemment dans ce contexte, nous n'avons aucune nouvelle d'un véritable commissariat pour Les Pennes-Mirabeau, par contre nous savons que désormais la gendarmerie de Septèmes-les-Vallons est menacée. Comment peut-on nous faire croire que nous allons lutter contre l'insécurité quand la priorité est donnée à une politique d'annonces spectaculaires destinées uniquement à monter les gens les uns contre les autres ? Outre que c'est honteux, c'est inefficace ! Un jour ou l'autre la parole, je l'espère, sera donnée aux résultats et non plus aux polémiques stériles.

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau



Passion poissons

Pennoise, issue d'une famille de poissonniers, Alex Giacomini a converti son mari Fred à la religion des poissons ! Aussi, après avoir travaillé, ensemble, à Port-de-Bouc dans la société familiale de mareyage, ils viennent d'ouvrir leur propre poissonnerie aux Cadeneaux. Gros, demi-gros, détail, livraison à domicile, ils offrent un large choix de produits de la mer, des poissons aux coquillages en passant par les crustacés. «Notre credo est la fraîcheur et le conseil aux clients», précisent-ils.

Poissonnerie Le Marlin, 1 boulevard Ripert, tel : 04 91 69 50 17

ENVIRONNEMENT

Histoire d'eau

Depuis le début de l'été, des pluviomètres ont été installés sur différents sites de la commune. Une nouveauté synonyme d'économie d'eau.

Poteaux télégraphiques ? Totems ? Nombre de Pennois se demandent certainement à quoi servent ces poteaux en bois qui ont fait leur apparition, depuis le mois de juin, sur plusieurs espaces verts, en particulier sur les ronds-points. Il s'agit, en fait, de pluviomètres. «Il a été décidé de les installer afin d'effectuer des économies d'eau lorsqu'il y a des précipitations. C'est un matériel particulièrement efficace en termes de développement durable», indique Guy Lagier, coordonnateur technique Service Développement durable et Cadre de vie. En effet, jusqu'à présent l'arrosage automatique des espaces verts se déclenchait y compris les jours de pluie. Désormais, c'est le pluviomètre qui décide ! Détectant l'humidité, il bloque directement l'arrosage tant que la quantité d'eau est suffisante pour la végétation. A ce jour, neuf pluviomètres ont été installés. A suivre.



URBANISME

PLU : un projet à partager

Mois après mois, la procédure d'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme) des Pennes avance, en accordant une place importante à la concertation avec la population.



Déco and Co

Passionnée d'arts graphiques et par les enfants, la Pennoise Nathalie Van Volsom vient de lancer son auto-entreprise «Nath & Co» afin de réaliser des oeuvres murales uniques pour les chambres des plus jeunes. «Le choix du thème est laissé aux personnes intéressées. Héros de BD, de films, dessin original... je m'adapte aux demandes et effectue les illustrations directement sur les murs». Nathalie Van Volsom propose aussi des toiles, des personnalisations de meubles... Avec le même credo : la personnalisation.

Nath & Co, tel : 04 91 09 06 01 ou 06 04 13 10 61. E-mail : nathvv.co@gmail.com



Tout ce qui brille est d'or

«Ces cinquante années, nous ne les avons pas vues passer». Les yeux brillants de bonheur, Marie-Thérèse et René Tabarracci évoquent ainsi leurs nombreuses années de vie commune célébrées, récemment, par des noces d'or en présence de leur famille (trois enfants et cinq petits-enfants), d'élus et d'amis, notamment ceux du Souvenir français et de l'Entraide. Pour ces deux Pennois, la retraite ne signifie pas inactivité : chasse et pétanque pour lui, Internet et tricotage pour elle. «Et surtout les sorties entre amis», ajoutent-ils.



NOUVEAU

Découvrez la gym poussette !

Une activité sportive originale fait son apparition au CALM : la gym poussette. Une aubaine pour les jeunes mamans.

Absorbées par leur début de maternité, les jeunes mamans ont souvent peu de temps à consacrer à leur propre activité physique. Avec le lancement de la «gym poussette» au CALM, tout va changer ! «C'est une discipline qui vient du Canada. L'objectif est d'effectuer, dans le Parc Jean Giono, de la marche sportive avec la poussette, mais également des exercices de renforcement musculaire», explique Patricia Castagna animatrice de cet atelier et

qui est, par ailleurs, titulaire d'un D.E. de danse contemporaine et enseigne le fitness au CALM. Pour certains exercices et mouvements, la poussette pourra même être utilisée tel un agrès. Enfin, Patricia Castagna a prévu des solutions de remplacement en cas de météo défavorable : «Ces jours-là, je proposerai des exercices de gymnastique maman-bébé en salle, mais également des cours d'éveil musical et corporel pour les tout-petits». Renseignements : 06 99 94 30 56.

Par délibération du 21 février 2008, le conseil municipal a prescrit la mise en révision du POS (Plan d'occupation des sols) en vue de son passage en PLU (Plan local d'urbanisme). Une décision qui dépasse largement le cadre d'un changement de sigle car comme l'indique Pascale Rocci, adjointe déléguée à l'Aménagement du territoire et à l'Habitat, «derrière ce projet, il y a des questions essentielles comme le logement, la mixité sociale et inter-générationnelle, la préservation de notre environnement, le développement économique...».

Depuis cette date, un bureau d'études a œuvré à la réalisation de l'ensemble des expertises nécessaires à l'élaboration de ce PLU. Un diagnostic territorial a été remis et présenté à la population lors de deux réunions publiques qui se sont tenues en février et mars derniers. Il est aujourd'hui en passe d'être validé par les services de l'Etat.

En attendant, les études se poursuivent, en vue de définir prochainement le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), véritable pièce maîtresse du PLU, puisqu'il présente de manière synthétique les choix politiques de la commune en matière d'urbanisme et d'aménagement et traduit le

projet de planification urbaine à long terme de la commune, dans une logique de développement durable. C'est à partir de celui-ci que seront, ensuite, définies les règles de construction et d'utilisation des sols.

Une démarche participative

C'est pourquoi, afin de respecter la volonté d'associer les Pennois à cette réflexion, deux nouvelles réunions publiques présentant l'état d'avancement des études et le PADD sont prévues les 21 et 22 octobre*. Par ailleurs, un registre est à disposition du public à la Direction de l'Urbanisme afin de recueillir les remarques des administrés sur le futur aménagement de notre territoire. De plus, un autre registre d'observations, plus généraliste, est disponible dans chaque antenne de la mairie afin de permettre aux Pennois de donner leur avis sur les sujets qui les concernent au quotidien et qui peuvent, de fait, impacter le futur PLU. Enfin d'autres réunions publiques de concertation avec la population sont, d'ores et déjà, annoncées pour la mi-décembre.

* le 21 octobre à 18h30 à la mairie annexe de la Gavotte et le 22 octobre à 18h30 au Théâtre Henri Martinet



Travaux en tout genre

Electricité, plomberie, peinture, carrelage..., la liste des services proposés par L'Art 2 vivre est longue. Bruno Roussin vient d'ouvrir cet établissement à la Gavotte dédié aux travaux de second oeuvre : aménagement, extension, rénovation. «J'effectue du courtage en travaux, ce qui permet de proposer une offre globale». Bruno Roussin réalise donc les travaux ou les sous-traite, en demeurant l'interlocuteur des clients.

L'Art 2 vivre, 40 bis avenue François Mitterrand tel : 04 91 46 14 76

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

En signant la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, la ville des Pennes-Mirabeau prend de nouveaux engagements concrets dans ce domaine. Avec un fil rouge : faire rimer sécurité avec proximité et efficacité.

Une affaire de proximité



Aux Pennes-Mirabeau, en matière de sécurité, le changement de terminologie ne modifie pas la détermination ! Si le Contrat local de sécurité (CLS) s'est mué en stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, l'attention des responsables de notre ville ne varie pas. «La sécurité est un droit fondamental auquel peut prétendre tout citoyen. Elle est une

condition essentielle à la cohésion sociale», rappelle Michel Amiel. C'est pourquoi la signature de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance des Pennes-Mirabeau 2010-2013 qui a eu lieu au début de l'été, revêt une grande importance. «Je suis extrêmement satisfait de la force du partenariat qui existe dans cette ville. Le front commun entre l'Etat, les

élus et la justice contre l'insécurité est remarquable», note Olivier Rothé, procureur de la République d'Aix-en-Provence. Autre signataire, Philippe Klayman, préfet de police des Bouches-du-Rhône, ne dit pas autre chose : «Notre pire ennemi est le dogmatisme. Nos meilleurs amis sont le partenariat et le pragmatisme. Je suis, par conséquent, ravi d'être associé à l'équipe qui

a monté cette stratégie et va la faire vivre».

Ne pas se voiler la face

Pour «monter» cette nouvelle stratégie justement, il aura fallu une année d'enquête, de réflexions et d'échanges entre les différents intervenants concernés par le sujet, de la police nationale et municipale aux associations en passant par les élus municipaux et les collectivités territoriales. Ainsi, un diagnostic précis a pu être établi. Il en ressort que Les Pennes sont une commune où les statistiques sont sensiblement meilleures qu'ailleurs. On y compte un taux de criminalité à 69,25 faits pour 1 000 habitants, en deçà des moyennes départementale et régionale qui sont respectivement de 94,14 et 82,61. Pour autant, la délinquance existe. Le nier serait se mentir et surtout ne pas agir. «Le comportement des délin-

C'ÉTAIT LE 30 JUIN, JOUR DE LA SIGNATURE OFFICIELLE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DES PENNES-MIRABEAU



Un été aux Pennes

En ce qui concerne la sécurité, le cru de l'été 2010 est, selon Jean-Paul Meppi, responsable de la Police municipale, «convenable». Certes, il y a eu une recrudescence des cambriolages durant la deuxième quinzaine d'août, en

quants est de plus en plus violent. De plus, on constate un développement des regroupements de petits délinquants commettant des incivilités et se sentant protégés par leur jeune âge», indique Jean-Paul Meppi, chef de la Police municipale.

Ce diagnostic montre aussi que la délinquance de proximité (vols à la roulotte, cambriolages, vols de véhicules...) continue de progresser de façon inégale selon les quartiers. Le quartier de La Gavotte demeure le plus touché. Un constat finalement peu étonnant car les délits qui y sont commis le sont par

ments de jeunes dans certains quartiers de la commune. Au bout du compte, ce diagnostic révèle un sentiment d'insécurité certes, mais relativement contenu, même si on note des variations selon les quartiers et les riverains, comme les commerçants, qui se sentent plus exposés. Enfin, la topographie de la commune oblige un patrouillage véhiculé d'où une moindre visibilité des forces de sécurité.

Les dix commandements

Face à ce constat, une nouvelle stratégie a été engagée

particulier sur le secteur de La Gavotte et des Barnouins... Mais celle-ci a été stoppée grâce aux arrestations de deux équipes de délinquants par les Polices nationale et municipale. A ce sujet, il faut noter que l'«opération tranquillité vacances» a porté ses fruits puisque aucun des administrés qui avait participé à cette démarche, en s'inscrivant sur un fichier spécifique, n'a été cambriolé.

Dans le cas des tapages nocturnes liés à des regroupements de jeunes, la Police municipale a dû intervenir. «Si certaines appels de riverains étaient justifiés, d'autres non. C'est pourquoi, lors de ce type d'intervention, nous essayons d'agir comme des médiateurs», indique Jean-Paul Meppi.

Sur le front des incendies, la commune a été épargnée malgré deux départs de feu au Plan-des-Pennes, heureusement vite circonscrits grâce aux pompiers et à la vigilance du CCFE (Comité communal des feux et forêts). Mais, surtout, un drame a été évité de justesse aux Bouroumettes : la Police municipale a interpellé, à temps, des individus qui étaient en train d'incendier une voiture volée dans ce secteur.

et, donc, signée «afin de faire face aux problèmes en restant objectif sur la réalité de l'existant et des points à améliorer», indique Caroline Tchekian, conseillère municipale déléguée à la Prévention de la délinquance. Cette stratégie a l'avantage d'éviter la théorie en proposant dix actions, concrètes, proches du terrain, pour que les Pennes-Mirabeau demeurent une ville où la qualité de vie continue de se conjuguer positivement au quotidien. «Ce programme d'actions est logiquement articulé autour de deux thèmes : la préservation de la tranquillité publique

et du cadre de vie et l'accompagnement social et éducatif», indique Odile Ciannarella, coordonnatrice du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), principal instance de concertation, d'animation et d'évaluation de la politique dans ce domaine.

En ce qui concerne la tranquillité publique et le cadre de vie, il y a, parmi les actions prévues, la création d'une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique et une meilleure exploitation du système de vidéoprotection (cf. page 8). La prévention des cambriolages au détriment

La sécurité est un droit fondamental auquel peut prétendre tout citoyen. Elle est une condition essentielle à la cohésion sociale.

des délinquants venus des arrondissements marseillais frontaliers.

Autre enseignement intéressant : le premier motif de sollicitation de la Police municipale, après les problèmes liés à la circulation automobile, sont les troubles à la tranquillité publique ; nombre d'administrés se plaignant de regroupe-



«LES OFFRES EN TERME D'ANIMATION ET DE PRÉVENTION SONT NOMBREUSES, IL FAUT LES FAIRE MIEUX CONNAÎTRE» CAROLINE TCHEKIAN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

des particuliers afin de rendre les administrés acteurs de leur propre sécurité est un autre objectif fort, à travers des initiatives efficaces comme l'«opération tranquillité vacances» (cf. ci-dessus). On pourrait aussi citer la volonté de prévenir les vols sur les chantiers qui sont régulièrement le théâtre de

Cellule de citoyenneté : le maire en première ligne

Conformément aux dispositions de la loi de mars 2007, confortant le maire dans un rôle de «pivot» de la politique locale de la prévention de la délinquance, la ville des Pennes a souhaité mettre en place une cellule de citoyenneté et de tranquillité publique (CCTP). Objectif principal : instruire des situations dont elle est saisie (absentéisme scolaire avéré, défaut de surveillance d'un mineur par ses représentants légaux pouvant menacer l'ordre, la sécurité ou la tranquillité publiques, atteintes au patrimoine municipal...).

La CCTP (composée du maire, du procureur, de l'élue déléguée à la Prévention de la délinquance, un représentant de l'Education nationale, le chef de la Police municipale, le commandant de Police nationale, le référent social et la coordinatrice CLSPD) émet un avis, mais seul le maire est habilité à prendre une décision : rappel à l'ordre, transaction, soutien et conseil à la fonction éducative et parentale... L'intérêt de cette initiative est évidemment de tenter d'annihiler des comportements déviants avant qu'ils ne deviennent réellement délinquants et finissent donc devant la police et la justice. Bref, prévenir plutôt que guérir. On y revient toujours.

délits, en renforçant la proximité entre les services de sécurité et les professionnels du bâtiment.

Du côté de l'accompagnement social et éducatif, l'incitation des jeunes Pennois à davantage adhérer aux animations proposées par la commune est un point majeur.

Pennois, des initiatives comme les Forums de l'emploi, les petits déjeuners d'entreprises, animés par le Bureau municipal de l'emploi, vont être confortées tout comme les chantiers d'insertion organisés par l'ADDAP 13 en partenariat avec la Mission locale. L'aide à la

Dix actions, concrètes, proches du terrain, pour que les Pennes-Mirabeau demeurent une ville où la qualité de vie continue de se conjuguer positivement au quotidien

L'offre culturelle, sportive et de loisirs est large, variée, mais elle peut être optimisée par un réajustement en utilisant notamment les retours de la grande enquête menée auprès de la jeunesse. Des jeunes qu'il faut également préserver du décrochage scolaire. Une prise en charge des mineurs exclus (très peu de cas sur la commune) est ainsi envisagée. Le Centre social pourrait les accueillir, le temps de leur exclusion pour un accompagnement éducatif et remobilisateur. En ce qui concerne l'insertion sociale et professionnelle des

jeunes exposés aux conduites à risque et le soutien actif aux familles ne pouvant exercer pleinement leur autorité parentale sont d'autres ambitions affirmées. Cela passe par une offre de proximité. Actuellement, les jeunes aux conduites addictives ou souffrant de mal-être sont orientés vers des opérateurs associatifs loin de leur résidence (Aix-en-Provence, Gardanne, Marseille); l'idée est d'étudier la création d'une structure intercommunale d'accueil de ces jeunes afin de favoriser leur suivi dans la durée.



Zoom sur la vidéoprotection

Après les caméras déjà présentes sur le parking Tino Rossi et celui du village, de nouvelles ont été installées au Centre Jean Giono. Le principal objectif demeurant la sécurité des biens publics.

La bonne exploitation du système de vidéoprotection passe par une formation des agents municipaux à la gestion de cet outil. Aussi, afin de garantir le meilleur fonctionnement possible du Centre de supervision urbaine, des opérateurs municipaux vont suivre des formations adaptées et performantes.

Par ailleurs, un cabinet spécialisé a été établi, toujours en partenariat avec les acteurs locaux de la prévention et de la sécurité, une étude technique préalable à l'extension de la vidéoprotection à des secteurs de la ville plus exposés que d'autres à la délinquance. Affaire à suivre.

Bref, autant d'exemples précis qui montrent que cette stratégie fait une place prioritaire à la prévention, mais sans oublier la répression, car comme le souligne Michel Amiel, «en matière de sécurité, il faut éviter de tomber dans l'angélisme et la démagogie des propositions». C'est pourquoi la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance des Pennes-Mirabeau, version 2010-2013, n'a rien d'une «usine à gaz», proposant un nombre restreint d'actions. Histoire de rester dans le domaine du réaliste. Et du réalisable.

PETITE ENFANCE

La Maison des bonheurs



Ouverte depuis le 16 septembre, la Maison Câlines est un lieu d'accueil original pour les tout-petits et... leurs parents.

Ici, l'entrée est libre, gratuite, anonyme. On y reste le temps qu'on veut. Il suffit juste d'avoir envie de pousser la porte. En effet, depuis le 16 septembre, une Maison Câlines est née dans un local rénové et accueillant situé au rez-de-chaussée de l'école maternelle du Val Saint-Georges à La Gavotte et mis à la disposition par la ville. Il s'agit d'un lieu d'un genre particulier, dédié aux enfants de 0 à 4 ans et à leurs parents.

Un lieu d'accueil enfants parents

Cette nouvelle structure pennoise, ouverte deux demi-journées par semaine (les lundi matin et jeudi après-midi), porte bien son nom. Ni crèche, ni halte-garderie, cette Maison est un espace de détente et de parole(s). De retrouvailles aussi avec son enfant. «Je viens ici chaque semaine, car c'est l'occasion de vivre un moment privilégié, hors de mon domicile, dans une autre ambiance, sans contrainte, avec mon enfant âgé de 18 mois. C'est une pause dans mon quotidien», confirme Audrey qui fréquente une des deux Maisons Câlines marseillaises. «C'est une sorte de rendez-vous à part que j'ai avec ma fille de 2 ans et demi dans un lieu libre, mais également l'occa-

sion de rencontrer d'autres mamans pour échanger nos expériences», ajoute Véréna.

La liberté et le partage semblent être, effectivement, les maîtres mots de ces établissements animés par des «accueillantes», à savoir aux Pennes-Mirabeau une psychanalyste familiale (Patricia Ouradou) et deux psychologues cliniciennes (Eve Grillet et Ana Picon). «Nous sommes bien sûr à l'écoute des questions éventuelles de parentalité, mais notre fonction première est d'accueillir. Il ne s'agit pas d'un centre de soins», explique Patricia Ouradou, responsable des Maisons Câlines. Et d'ajouter : «Ici, rien n'est imposé. Jouets, mobilier, tout est à la disposition de chacun pour une pause. L'important demeure les différentes interactions entre enfants, entre adultes et accueillantes, entre enfants et adultes...».

Quoi qu'il en soit, les Maisons Câlines se révèlent être, aussi, de formidables alternatives à l'isolement de certains parents. Le cas d'Herminie est symptomatique : «J'étais nouvellement arrivée dans le quartier, j'étais un peu paumée avec mon enfant de 22 mois. La Maison Câlines a été une véritable bouffée d'oxygène, un lieu de socialisation pour moi et mon fils.

PATRICIA OURADOU, PSYCHANALISTE FAMILIALE



EVE GRILLET ET ANA PICON, PSYCHOLOGUES CLINIENNES

J'ai pu partager mes angoisses de jeune maman».

Dans une ville naturellement tournée vers l'enfance et la petite enfance, une Maison Câlines aux Pennes-Mirabeau semblait une évidence. Elle est désormais une réalité.

Renseignements : 06 27 41 15 19.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Une nouvelle adresse

D'une pierre, deux coups ! Afin d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants, le Relais assistantes maternelles a rejoint également le nouveau locaux du Val Saint-Georges depuis le 10 septembre. Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent pourront ainsi bénéficier de ce même espace complètement rénové avec des jeux et du mobilier à disposition des petits.

Ce changement d'adresse correspond aussi à un changement de jour de permanence puisqu'il est fixé, désormais, au vendredi de 9 à 11 heures.

RISQUES NATURELS

Obsession prévention

Face aux catastrophes naturelles, la prévention demeure la meilleure arme. C'est à ce titre que la ville a décidé d'adhérer au système d'alerte «Automate d'appels». Explications.



Les catastrophes naturelles sont difficiles à maîtriser, que ce soit par leur caractère imprévisible et/ou leurs effets dévastateurs. Pour autant, anticiper, prévoir, limiter leurs conséquences demeurent, justement, des objectifs majeurs. C'est dans cet esprit que la ville des Pennes-Mirabeau, en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix, a décidé de se doter d'un «automate d'appels», destiné à l'information et à l'alerte des habitants de la commune en cas d'événements pouvant représenter un dan-

ger pour leur sécurité. Car il est toujours possible d'épargner des vies, de préserver des biens et des infrastructures par une prévention opérante.

Tous concernés

Aux Pennes, les risques majeurs sont connus. Il y a les naturels (incendie, inondation, séisme...), les technologiques (industriel, transport de matières dange-

reuses...) et ceux liés à la météo (neige, canicule, tempête...). Et face à ces dangers potentiels, l'automate d'appels peut se révéler efficace. Le principe est le suivant : en cas de risques, chaque Pennois ayant fourni ses coordonnées téléphoniques et/ou d'e-mail est alerté directement par l'automate afin qu'il quitte la zone en cause et se mette à l'abri. Bien sûr, seules les personnes concernées

seront prévenues en fonction de leur lieu de résidence.

Cependant, comme l'indique Eva Garnier, chargée de ce projet, «un tel dispositif à l'intérêt évident, nécessite la collaboration des habitants afin que soient recensées, de façon la plus exhaustive possible, les coordonnées des Pennois». D'où l'envoi d'un formulaire à l'ensemble de la population. Les informations que chacun voudra bien communiquer resteront confidentielles et ne seront utilisées à aucune autre fin que cette opération de prévention et sécurité. «L'efficacité de ce système de prévention pour tous ne pourra fonctionner qu'avec l'adhésion du plus grand nombre», ajoute Eva Garnier.

Il est toujours possible d'épargner des vies, de préserver des biens et des infrastructures par une prévention opérante

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La loi des séries

Saison privilégiée pour effectuer des travaux, l'été aura été mis à profit pour réaliser des opérations d'assainissement. Ainsi, grâce à l'extension du réseau sur 360 mètres, le lotissement du Moulin des Cadeneaux et quelques autres propriétés de l'avenue Paul Brutus ont été raccordés. Par ailleurs, au niveau du ruisseau de la Cadière (à proximité de l'avenue Lamartine) une canalisation d'assainissement a été réhabilitée par chemisage sur 230 mètres. Au ruisseau Le Merlançon, une canalisation d'assainissement a, également, été renouvelée (sur une partie par chemisage et sur une autre par le remplacement de la conduite).

Enfin, depuis mi-septembre, la Société des Eaux de Marseille a entrepris la modernisation du réseau d'assainissement de Plan-de-Campagne. Il s'agit de renouveler 680 mètres de collecteur. Cette opération de grande envergure s'achèvera fin décembre.

Résidant à La Voilerie, Jacques Benoit a créé une association pour aider les habitants du village malien de Pel. Il souhaiterait que des Pennois le rejoignent dans son action.

SOLIDARITÉ

Un appel pour Pel

Le passage à la retraite est souvent vécu comme une fracture. Jacques Benoit, ancien professeur de gym, l'a pressenti. Alors, cet habitant de La Voilerie n'a pas attendu : «On était en 2007, j'ai contacté un ami qui m'a parlé d'une mission humanitaire au Mali : enseigner le français durant une année scolaire dans le village de Pel», raconte-t-il. Banco, Jacques Benoit dit «oui». Un coup de folie qui va vite se muer en coup de coeur pour ce village de 1 800 habitants situé à 700 kilomètres de Bamako, en pays dogon.

Être utile

Immédiatement, l'hospitalité des Maliens facilite l'adaptation, l'intégration même de Jacques Benoit. Pendant sept mois, il enseigne le français à une soixantaine d'élèves âgés de 14/15 ans. Forcément des liens se nouent, avec les enfants et leurs parents. «Avec cette irrépressible envie de continuer à les aider», ajoute-t-il. Alors, depuis cette première expérience, tous

les ans, il retourne à Pel avec de nouveaux projets comme cette pompe à eau qui, aujourd'hui, irrigue l'équivalent d'un hectare de jardins, ce qui permet à 80 familles de se nourrir. «Attention, je ne suis pas un sauveur. J'apporte des idées, mon énergie, j'essaie de fédérer des partenaires comme la Ville des Pennes-Mirabeau et surtout d'impliquer les habitants de Pel qui sont devenus des amis». C'est dans le même état d'esprit qu'il lance, cette année, un projet qui vient d'être retenu parmi les Prix associatifs Coca-Cola Entreprise. L'idée est de créer une classe d'apprentissage en mécanique moto dans le lycée de la région. «Le deux-roues est le mode de transport privilégié, mais les motos utilisées sont anciennes et tombent souvent en panne. De plus, pour l'avenir, il faut former à la connaissance des nouveaux moteurs». Une trentaine d'habitants de Pel sont déjà candidats à cet enseignement. «Formation de formateurs, locaux, outillage... la subvention de Coca-Cola Entreprise va nous permettre



d'enclencher cette démarche». Pour la poursuivre, il souhaite que «les bonnes volontés se multiplient. Faire quelque chose de bien pour les autres... fait, aussi, du bien à soi-même !». A bons ententeurs...

Association Soutien aux villageois
jardiniers de Pel
tel : 06 71 20 93 80



«LES HABITANTS DE CE VILLAGE EN PAYS DOGON SONT DEVENUS DES AMIS»
JACQUES BENOIT

Membres depuis près de dix ans du Judo Club des Cadeneaux, Julia Rosso et Myriem Samraoui se suivent et se ressemblent... jusque dans les championnats européens et mondiaux. Portraits croisés.



JULIA ROSSO, MYRIEM SAMRAOUI

Itinéraire de deux jeunes filles douées

17h30, Lycée Marseilleveyre. Les cours ont terminé une demi-heure plus tôt et Julia Rosso et Myriem Samraoui sont sur le tatami du dojo de cet établissement. Pas une minute à perdre en effet quand on est déjà championnes de France et ambitieuses ! Car ces deux jeunes filles âgées de 17 ans et licenciées depuis de nombreuses années au Judo Club des Cadeneaux, ont basculé vers le haut-niveau. Le très haut niveau même puisque Julia a participé récemment aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à

alors essayé et ça m'a plu immédiatement. L'ambiance, les jeux, c'était drôle !», raconte-t-elle avec un sourire malicieux. Myriem aura, elle, attendu d'avoir 8 ans pour débiter : «J'ai rapidement aimé l'état d'esprit de ce sport. Ça m'a donné envie de me dépasser», confie-t-elle d'une voie douce.

Un investissement total

Même si elles ne sont pas dans la même catégorie (- de 52 kg pour Julia et - de 44 kg pour Myriem), le parcours des deux

vée. Ça donne de la force par s'entraîner». Et il en faut de la force. Physique et morale. Effectivement, depuis l'an dernier, elles sont en section sports-études : Julia est en 1^{ère} STG (Sciences et technologie de la gestion) et Myriem en Terminale ES (Economie et sociale). Ainsi, la journée, elles sont en cours, mais pendant la coupure de midi, elles effectuent une heure d'entraînement, puis deux nouvelles heures en soirée... et ce tous les jours de la semaine. Des entraînements intensifs, animés par

passion». Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une détermination sans faille : après son titre de championne de France cadettes en 2008 et sa récente 5^{ème} place aux championnats d'Europe juniors, elle attend de savoir si elle sera retenue pour les championnats du monde. Des mondiaux que Julia a déjà vécus, terminant 3^{ème} quand elle était cadette. Une performance qui lui a ouvert la porte des premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se sont déroulés en août à Singapour. «Le niveau était très élevé d'autant que j'ai combattu dans la catégorie juniors. J'ai terminé 7^{ème} et j'en garde un souvenir merveilleux». Des souvenirs, Julia et Myriem n'ont pas fini de s'en faire car leur implication et leur maturité ne les empêchent pas en plus d'avoir une vie de jeunes filles

Nous aimons l'esprit de ce sport. Ça nous donne vraiment envie de nous dépasser.

Singapour et Myriem aux championnats d'Europe en Bulgarie. En fait, Julia est tombée dans la potion magique du judo alors qu'elle avait à peine 4 ans. «Mon père faisait partie du Judo Club des Cadeneaux. J'ai

copines est semblable. D'ailleurs, leurs aptitudes et leurs capacités ont vite été décelées d'autant qu'elles le disent en chœur : «Nous aimons la compétition !». Et Myriem d'ajouter : «Quand les résultats suivent, on reste moti-

Marc Alexandre, champion olympique en 1988 à Séoul. Ça force le respect et donne envie. «Mon rêve suprême est de participer aux JO», avoue Julia. Myriem ne voit pas aussi loin : «Le futur, je ne l'envisage pas trop. Je vis au jour le jour ma

qui croquent le quotidien à pleines dents, avec une énergie incroyable. «Les week-ends, nous rentrons chez nous, nous retrouvons nos amis et avons une vie en dehors du judo !». Encore faut-il qu'il n'y ait pas de compétitions !

Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Le feuilleton de la réforme des collectivités territoriales continue. Et il n'est pas encore terminé bien que désormais les rebondissements devraient être rares. Après un deuxième et dernier passage à l'Assemblée nationale, voilà où nous en sommes. Nous n'évoquons dans cet article que le problème posé par la création des métropoles puisque ce point-là pourrait toucher particulièrement notre commune. Pour être brefs, nous allons résumer les deux grands enjeux de cette réforme sur ce point : la Métropole devait à l'origine se substituer aux communes pour la gestion du droit des sols, elle devait se voir attribuer les dotations financières de l'Etat ainsi que les taxes foncières des communes dont elle aurait décidé les taux. Le verdict est tombé. Malgré l'opposition de personnalités de droite, notamment le député-maire d'Aix, à cette question, l'Assemblée nationale a décidé de priver les communes de la gestion de leur sol. C'est évidemment une révolution qui transfère la compétence principale d'un maire élu de terrain à une gestion plus technocratique des choses. En revanche, suivant le Sénat, et au grand désarroi du gouvernement, l'Assemblée nationale a décidé de laisser les taxes foncières et dotations de l'Etat à la gestion des communes. Il faut dire que si cette décision n'avait pas été prise, il eut été plus simple de supprimer purement et simplement l'échelon communal. Le combat porté par les maires des Bouches-du-Rhône n'aura donc pas été vain. Même si la perte de la gestion des sols est un coup dur porté par le gouvernement.

Groupe UMP

Les Plages du Pays d'Aix font peau neuve. Toutes ? Non ! Parmi les 14 piscines que gère la CPA depuis 2004, celle du Jas de Rhodes, demeure hélas, toujours au placard... Les faits. Novembre 2002 marque la fin des travaux de construction d'une piscine olympique couverte. Projet grandiose, sauf que le choix du cabinet d'architectes, nommé, pas choisi, fut une grave erreur. Le budget prévisionnel, qui était de 1 830 000€ au départ, atteindra à l'arrivée 3 600 000€. En cause : les nombreuses malfaçons, dues à de graves négligences, ayant nécessité des contretemps et de nombreux avenants. Les plus significatives sont : l'absence d'étude topographique préalable, le mauvais contrôle des travaux, du à un manque de compétence et d'expertise, la mauvaise qualité des bétons utilisés... Et, terrible erreur des responsables de l'époque : une mise en eau des bassins non pas dans les 15 jours (obligatoires) suivant la réception de l'ouvrage, mais après plus de 3 mois ! Le résultat fut sans appel : bassin distordu et toiture non étanches, système de filtration défectueux, accès handicapé non conforme... et la sentence inéluctable : piscine non conforme et non exploitable. 8 ans que cela dure ! Face à ces problèmes, en 2004, notre municipalité fait le choix de refiler le « bébé » à la CPA. Mais sa présidente, Mme Joissains, informée des méandres de ce dossier nauséabond, préfère alors prendre le recul nécessaire avant de décider de la somme à injecter dans cette réalisation catastrophique. Les travaux de viabilité et de mise aux normes sont estimés à 1 100 000€. Depuis, la CPA a effectué sur les piscines qu'elle gère, les rénovations promises sauf aux Pennes Mirabeau et 8 ans après, rien n'a changé. Messieurs les élus de la CPA, nous vous demandons au nom et pour les Pennois, de faire entendre nos voix, afin que nous puissions, nous aussi, profiter au plus vite de notre piscine. Et qu'en dit notre maire ?

Plus d'infos : www.umpennois.com - Vos élus UMP

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

La délinquance des mineurs, un fléau social qui gagne toutes les communes. On constate la précocité de la délinquance et la gravité croissante des infractions souvent commises en réunion. Les adolescents évoluent chaque jours au sein des trois milieux : la famille, l'école et la rue. Le jeune en voie de marginalisation et de délinquance peut se mesurer au temps qu'il passe dans la rue. Nous constatons que l'adolescent est plus précoce et les relations parents-enfants de plus en plus difficiles. La co-responsabilité doit être prise en compte et partagée par tous les acteurs : parents, enseignants, éducateurs mais aussi médias. Pour éradiquer l'économie parallèle qui a pris le pouvoir dans les quartiers paupérisés, des moyens nouveaux doivent être mis en œuvre tels que les « Groupes d'Intervention Régionaux » qui mettent en commun les services coercitifs de l'Etat pour une plus grande efficacité. Il est grand temps, également, de punir intelligemment les auteurs et les responsables de ce fléau qui empoisonne la vie des honnêtes citoyens. Je propose : 1) d'établir un « Service civique humanitaire obligatoire et gratuit pour mineur », pour réparer les actes de délinquance, qui prendrait la forme suivante : a) pendant les périodes de vacances scolaires les jeunes seraient chargés d'apporter des aides aux plus démunis (samu-social), aux personnes âgées et aux personnes handicapées. b) pendant les temps scolaires (week-end) les jeunes participeraient à des actes écologiques à proximité de leur domicile ou de leur internat. 2) de condamner à des travaux d'intérêt général, sévèrement suivis, les parents qui participent de près ou de loin à l'économie parallèle et les jeunes autour de 15 ans qui refusent les lois de la République en quelque domaine que ce soit. 3) d'imposer à ces parents des formations de parentalité. 4) de mettre en place une déontologie des médias en matière d'éducation de la jeunesse.

Gilbert Poussel

Groupe Pennes-avenir

Quand s'arrêtera donc le cirque gouvernemental ? Chaque jour nous apporte son lot d'incongruités qui confirme ce que nous pensons depuis plusieurs années : nous avons porté au sommet de la pyramide républicaine un homme qui détériore notre République. Ses coups de menton s'étant heurtés à la réalité, nous en sommes arrivés aujourd'hui aux coups de poings qui tentent de détruire les constructions patiemment élevées pendant des décennies. L'acharnement déployé à la mise à bas de la retraite à laquelle une large majorité de citoyens est attachée en est le symbole. Les arguments partiaux avancés par les godillots sarkosyens ne tiennent pas à l'analyse étayée que nous en faisons depuis des mois. Le déficit du régime de retraite s'éleve aujourd'hui à un peu plus de 5 Mds d'euros selon les derniers chiffres dont nous disposons. Cette somme représente 0,25% du PIB de notre pays (2000 Mds) et peut très facilement être réunie pour peu que nous n'ayons pas seulement la volonté, comme notre gouvernement, d'équilibrer les comptes par la réduction de la dépense, mais au contraire en recherchant des recettes nouvelles comme, par exemple, en imposant les stocks-options et les revenus de l'intéressement. A l'argument mettant en avant que l'allongement de la durée de vie de chacun d'entre-nous ne peut avoir comme corollaire qu'une durée de travail augmentée afin de ne pas mettre en péril nos régimes de retraite nous pouvons répliquer. La hausse de productivité que connaît notre pays depuis un quart de siècle grâce aux efforts de la grande majorité d'entre-nous débouche aujourd'hui sur une richesse en croissance plus rapide que le nombre de personnes entre lesquelles il faudra la répartir. Les moyens de préserver notre système par répartition tel qu'il existe aujourd'hui ne sont pas utopiques : il faut simplement que nous ayons la volonté de les imposer aujourd'hui et demain par une mobilisation sans faille.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG)

ÉVÈNEMENT

Albert Camus, l'éternel...



À l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Albert Camus, les Pennes-Mirabeau proposent deux rendez-vous qui devraient enchanter les admirateurs de l'auteur de «La Peste».

Tout commencera le 14 octobre par une conférence intitulée «Présences d'Albert Camus», animée par Jean-Louis Meunier et

le professeur Manfred Stassen, deux membres éminents de l'association «Les Rencontres méditerranéennes Albert Camus». A travers des lectures de textes de l'auteur, ils montreront comment la pensée de Camus demeure d'une actualité brûlante. Et d'une acuité intacte auprès des artistes, ainsi que le prouvera Serge Hamon, le lendemain, lors de la représentation de son spectacle «Sham remixe L'Étranger».

Best-seller absolu, le plus célèbre des romans de Camus a touché cet artiste dès son jeune âge. A tel point que l'adolescent Serge devenu Sham a construit, quelques années après, un spectacle aux mots et au jeu captivants à partir de ce livre qui ne laisse aucun lecteur indifférent. Bernard Pingaud, auteur de l'essai «L'Étranger d'Albert Camus», l'a écrit : «Les grandes œuvres se reconnaissent à ce qu'elles débordent tous les commentaires qu'elles provoquent. C'est ainsi seulement qu'elles peuvent nous combler : en laissant toujours, derrière chaque porte, une autre porte ouverte».

Conférence : jeudi 14 octobre à 18h30 CALM - Entrée libre
Infos : 04 42 02 98 92
Théâtre : vendredi 15 octobre à 20h30 La Capelane - Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Infos : 04 42 09 37 80

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

Rencontre avec Sire Cédric

Auteur connu et reconnu de thriller et de fantastique, Sire Cédric participera à une séance de lectures-débat et à un concert de métal lors du Festival de l'imaginaire. Interview.



Qu'attendez-vous de ce type de manifestation ?

Le rendez-vous avec le public, l'échange, le partage. Ce sont des aspects du métier d'écrivain trop souvent négligés qui pourtant me semblent essentiels. Pouvoir rencontrer les lecteurs est toujours un plaisir.

Comment expliquez-vous le succès grandissant du thriller et du fantastique auprès des jeunes ?

Tout simplement, par l'immense plaisir qu'ils procurent ! Aujourd'hui, des romans, comme la série des Harry Potter, ont su transmettre le goût de la lecture à de nombreux jeunes, en leur montrant que la littérature n'est pas forcément ennuyeuse et

prétentieuse. Je crois que nous avons tous besoin d'évasion et de sensations fortes !

Vous êtes également le chanteur d'Angelizer. Pouvez-vous présenter ce groupe ?

D'avantage de sensations fortes (Rires) ! Angelizer joue du death metal. Notre esprit reste très rock, avec des solos, de belles mélodies, mais sans jamais oublier l'intensité et la brutalité propres au genre.

Syndicat d'Initiative



FÊTE DU CHOCOLAT ET DES FRIANDISES

16 et 17 octobre - Espace Tino Rossi

Cette douzième édition de ce rendez-vous gourmand mettra à l'honneur le chocolat sous toutes ses formes, à l'huile d'olive, en vrac, à la ganache, mais également les confitures, les friandises de saison, le nougat à la coupe, les macarons, le pain d'épices et autres plaisirs. L'invité d'honneur sera São Tomé et Príncipe producteur de cacao surnommé «l'île chocolat». Enfin, pour la première fois, samedi et dimanche de 14h à 17h, un atelier enfants (de 4 à 12 ans) sera animé par un chocolatier. Chaque «jeune apprenti» pourra réaliser de petits travaux gourmands et repartir fièrement avec un diplôme !

BILLETTERIE

Récital de piano de Liouba Timofeeva, dimanche 7 novembre, 16h, Espace Tino Rossi
 Spectacles du Pasino d'Aix-en-Provence et du Dôme de Marseille.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
 Tel : 04 42 02 55 14
 Fax : 04 42 02 94 66
 s.lespennesmirabeau@orange.fr
 Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

Le programme du festival

(Infos : 04 42 02 95 13)

Paroles de Korrigans, spectacle contes et musique par Béa Campagnoli

Mercredi 20 octobre à 15h30 - La Capelane
 Entrée libre (réservation obligatoire)

Angelizer, concert de métal
Mercredi 20 octobre à 20h30 - Jas Rod - Tarif : 5 €

Lectures-débat autour de Sire Cédric
Jeudi 21 octobre à 19h00 - La Capelane - Entrée libre

Murder Party «Noces feras-tu contre Nosferatu ?», repas-spectacle
Samedi 23 octobre à 20h - Jas Rod
Tarif : 20 €.

LÉGENDES D'AUTOMNE

Les sorcières à la fête

Pour cette nouvelle édition des Légendes d'automne, c'est un voyage au pays des sorcières qui est proposé dans le Parc Jean Giono. Un voyage mouvementé et varié où le public de tout âge pourra choisir entre atelier maquillage et atelier citrouille et des spectacles originaux comme celui proposé par la compagnie Marymorgan Witch ou encore le conte féérique «Lilie Berlu et le sorcier subramanique». A ne pas rater non plus «La Belle et la Meute», un spectacle animalier en présence de loups. Enfin, cette journée légendaire s'achèvera par un concert de... sorcières intitulé «Ne perds pas le fil» et interprété par Les Saltimbranks.

Samedi 23 octobre à partir de 13h00
Entrée libre - Infos : 04 42 09 37 80



DANSE

Granada Mix



nouveau métissage chorégraphique en trois actes. Une piste de danse telle une arène et dix danseurs évoquant l'Andalousie animeront le premier. Puis, la danseuse Lola Cougard interprétera une pièce courte sur une musique à tendance jazz. Enfin, les artistes évoqueront la comédie musicale des années 30 et 50 en entremêlant jeu de claquettes façon Fred Astaire avec le style Grenade. Ce qui donnera au public une perception nouvelle et originale des chorégraphies de cette époque.

Ce spectacle festif et dynamique, proposé par la Compagnie Grenade créée entièrement tourné vers la recherche d'un

Mardi 26 octobre à 20h - Espace Tino Rossi - Entrée libre - Infos : 04 42 09 37 80

RÉCITAL DE PIANO

Liouba Timofeeva



Deuxième rendez-vous des «Nuits Pianistiques», le récital de Liouba Timofeeva sera forcément un moment privilégié. Soliste au Philharmonique de Moscou, cette artiste a enregistré plus de trente cinq disques dont l'intégralité des œuvres de Chopin et toutes les sonates de Haydn. Admise dès l'âge de 14 ans au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, Liouba Timofeeva a acquis au fil de ses concerts à travers le monde une technique exceptionnelle qui lui permet aussi de s'intéresser aux œuvres restées hors des répertoires ou peu jouées. Pour ce récital aux Pennes-Mirabeau, elle interprétera des morceaux de Chopin, Liszt, Prokofiev, Rachmaninov et Schubert.

Dimanche 7 novembre à 16h
Espace Tino Rossi - Tarifs : 15 € et 10 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Infos : 04 42 09 37 80

Agenda

12 OCTOBRE À 20H30
3 courts x 3 auteurs x 3 musiciens
Cin-concert par Le Philharmonique de la Roquette
 Théâtre Henri Martinet
 Entrée libre
 Infos : 04 42 09 37 80

13 OCTOBRE
Heure du Conte
Rendez-vous avec les fées
 10h30 à la médiathèque des Pennes
 15h30 à la bibliothèque de La Gavoite - Entrée libre
 Infos : 04 42 02 95 13

16 OCTOBRE DE 14H À 19H00
Fête du jeu organisé par le Centre social
Les jeux du monde
 Place de la mairie annexe de La Gavoite - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 08 60

16 OCTOBRE À 20H30
Concerts des groupes Koltiko, Messalia et Rayon X du Collectif Jas Rod
 Jas Rod - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 87 46

19 OCTOBRE ET 2 NOVEMBRE À 14H30
Thé dansant avec l'orchestre Arc-en-Ciel
 Espace Tino Rossi - Tarif : 5 €
 Infos : 06 68 48 61 42

30 OCTOBRE À 20H30
Show live
Spectacle de variétés de Studio melodie
 Jas Rod - Tarif : 12 €/adultes, 7 €/moins de 18 ans
 Infos : 06 20 39 75 02

5 NOVEMBRE À 20H30
40 photos pour une brocante amoureuse
Théâtre par la Compagnie Hélios
 La Capelane
 Tarif : 15 € et 10 € (chômeurs, enfants et étudiants)
 Infos : 04 42 09 37 80

6 NOVEMBRE À 20H30
Soirée Zikadonf (concert de trois groupes de jeunes musiciens de moins de 20 ans)
 Jas Rod - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 87 46

7 NOVEMBRE À 14H
AC2N Show
Spectacle de danse hip-hop au bénéfice du Téléthon 2010
 Jas Rod - Tarif : 3 €

Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix «Autres mondes»

Les Pennes-Mirabeau
Du 20 au 23 octobre 2010